

Comment le compteur à budget fonctionne-t-il avec un exclusif nuit ?

Notre réponse

Le compteur à budget est placé sur votre compteur "normal". En revanche, il n'existe pas de compteur à budget pour l'exclusif nuit.

Afin que votre consommation sur l'exclusif nuit soit tout de même prépayée (et que vous ne deviez pas payer l'entièreté de cette consommation à la régularisation), des charges sont prélevées sur votre crédit rechargé.

C'est votre fournisseur qui détermine le montant hebdomadaire de cette charge. Une petite somme est prélevée toutes les heures pour arriver, par semaine, à ce montant hebdomadaire.

Lors de la facture de régularisation annuelle, le fournisseur fera la différence entre ce qui a été prélevé via cette charge et ce qui a été réellement consommé pour le compteur exclusif nuit.

Pour plus d'informations sur la facture de régularisation avec un compteur à budget, voyez notre fiche [Est-ce normal de recevoir une facture de régularisation lorsque j'ai un compteur à budget ?](#).

Bon à savoir ! Si vous estimez que le montant de ces charges est trop élevé ou trop bas, vous pouvez demander à votre fournisseur de l'adapter.

Bon à savoir ! Si le compteur à budget n'est pas rechargé, cette charge continue quand même à être prélevée, ce qui peut expliquer un solde négatif, sans consommation ni recharge de la carte.

Références légales

Documents type

Date de mise à jour: Jeudi 14/01/21